

RESEAU NATURA 2000

**ZSC FR8301086 SUCS DU VELAY-MEYGAL
(HAUTE-LOIRE)**

**ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE POUR LA
MODIFICATION DU PERIMETRE**



Mars 2011

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE CONCERNES PAR LES ADAPTATIONS DU PERIMETRE

Nom de l'habitat	Type	code habitat élémentaire	Commentaire
Landes à Myrtille et Callune	Habitat naturel /Landes	4030-13	Milieu relativement rare sur le département et de faible étendue. Présence de Lycopode sélagine (espèce menacée)
Lande à Genêt purgatif		5120-1	Milieu parfois recouvrant assez commun mais dont les surfaces en dynamique primaire sont rares. Absence d'espèces rares et protégées
Landes à <i>Juniperus communis</i> , forme rampante		5130-1	Habitat mal connu en Auvergne et mal représenté dans le réseau de site auvergnat. Les surfaces concernées dans le site sont assez conséquentes. Absence d'espèces protégées.
Mégaphorbiaies montagnardes et subalpines à Calamagrostide roseau	Habitat naturel /Prairies mégaphorbiaies	6430-10	Milieu très peu répandu et toujours de très faible étendue. Habitat recouvrant quelques centaines de mètres carrés seulement. Présence de Lys martagon (espèce protégée au niveau régionale)
Hêtraies montagnardes acidiphiles	Habitats naturels /Forêts	9120-4	Cet habitat est relativement répandu sur l'ensemble du département. Il semble que sur le Velay-Meygal ce groupement soit peu abondant. Faciès riche en Houx rare. Absence d'espèces rares et protégées. Habitat absent du site selon l'ancien périmètre. Unique habitat forestier d'intérêt communautaire. Présence au nord du suc de la Tortue, au sud du suc du Mounier.
Eboulis phonolitiques	Habitat naturel /Eboulis Rochers	8110-5	Très bonne représentation de cet habitat sur le site, pour autant habitat peu commun en Auvergne dont le recouvrement est souvent faible. Présence de la Marguerite de Montpellier (espèce protégée au niveau régional)
Falaises de phonolite, blocs rocheux élevés		8220-14	Faible recouvrement et relative rareté des parois de grande ampleur. Dans les grandes parois du Pic du Lizieu, présence possible d'aires de Faucon pèlerin (et de Hibou grand-duc ?)
Nombre de types	4	7	

Tous ces habitats sont d'intérêt communautaire.

ARGUMENTATION POUR L'EXTENSION DE LA ZONE

En conséquence, suite aux campagnes de terrain, il est apparu opportun de modifier le périmètre du site afin de l'asseoir sur des limites tangibles et d'intégrer des milieux permettant de compléter des unités fonctionnelles écologiques (ex : la frange forestière basse des sucs en tant que zone tampon). Le tableau suivant présente l'évolution des surfaces communales avec un argumentaire pour chacune d'elle. On distingue 3 types d'argumentation :

- 1) Scientifique : préservation de milieux de la directive Habitats (annexe 1),
- 2) Ecologique : préservation d'un ensemble de milieux, unité écologique fonctionnelle,
- 3) Cadastre : intégration de parcelles entières ou de parties de parcelles à des fins de calage sur des limites tangibles et reconnaissables sur le terrain lorsque cela est possible.

Commune	Surface proposée en 2010 (ha)	Surface initiale validée en 2001 (ha)	Argumentaire
ARAULES	25.60	21	<p><u>Redécoupage des parcelles cadastrales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 817p (Testavoyre) afin de faire coïncider le périmètre du site à des limites tangibles identifiables sur le terrain, ici sur la limite « nord » de la parcelle forestière n°25 de la forêt domaniale du Meygal. ○ 487p (Testavoyre) afin d'asseoir les limites du site sur la route forestière « est » bien repérable et d'intégrer un éboulis phonolitique (8110-5) d'intérêt communautaire. ○ 1516p et 1183p (Lizieu) afin d'asseoir les limites du site sur un sentier ou piste forestière faisant le tour du suc. Intégration de landes à callune (4030-13) d'intérêt communautaire sur toute la frange basse sud-est du suc assurant l'intégrité territoriale du suc.
CHAMPCLAUDE	34.21	13	<p><u>Redécoupage des parcelles cadastrales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 2p (Testavoyre) afin d'asseoir les limites du site sur la route forestière « est » bien repérable et la piste forestière au sud. Intégration de 2 éboulis phonolitiques (8110-5) en mosaïque avec une lande à Genévrier commun (5130-1), et une lande à callune (4030-13) d'intérêt communautaire. ○ 236p (Mounier) afin d'asseoir les limites du site sur la limite de parcelle forestière n°52 de la forêt domaniale du Meygal et sur les limites de parcelles cadastrales au « sud ». Intégration d'éboulis phonolitiques (8110-5) en mosaïque avec une lande à Genévrier commun (5130-1), et de hêtraies montagnardes acidiphiles (9120-4) d'intérêt communautaire. ○ 642 (Tortue) : Intégration d'une lande à Genévrier commun (5130-1) d'intérêt communautaire. <p><u>Intégration des parcelles suivantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 233, 234, 235 (Mounier). Intégration de hêtraies montagnardes acidiphiles (9120-4) d'intérêt communautaire, ce qui permet d'intégrer une belle langue de forêt remarquable d'un seul tenant. ○ 551, 572, 639, 640, 641, 643, 644, 645, 659, 660, 661, 1593, 1594 afin d'asseoir les limites du site sur les parcelles cadastrales entières au « nord ». Intégration d'un éboulis phonolitique (8110-5) et une lande à Genévrier commun (5130-1) d'intérêt communautaire sur les parcelles 644 et 659.

Commune	Surface proposée en 2010 (ha)	Surface initiale validée en 2001 (ha)	Argumentaire
MONTUSCLAT	24.18	16	<p>Redécoupage des parcelles cadastrales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 140, 128, 130, 129, 127p (Tortue). Intégration de landes à Genévrier commun (5130-1) et d'éboulis phonolitique (8110-5) d'intérêt communautaire et calage des limites du site au sentier longeant le bas du suc au sud. <p>Intégration des parcelles cadastrales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 132, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 142, 143 (Tortue) afin d'asseoir les limites du site sur un sentier bordant en limite de parcelles cadastrales au « sud ». Cette zone pourra jouer le rôle de tampon avec les parcelles agricoles bordant le site au « sud ».
QUEYRIERES	35.56	11	<p>Redécoupage des parcelles cadastrales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 314p (Testavoyre) afin d'asseoir les limites du site sur la route forestière « ouest » bien repérable et la piste forestière au « sud » qui se poursuit par un sentier. Intégration d'un éboulis phonolitique (8110-5) et d'une lande à Genévrier commun (5130-1) d'intérêt communautaire. <p>Intégration des parcelles cadastrales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 514p, 515p, 521p, 521p, 522, 523p, 524p, 525p, 526p, 537p (Montivernoux). Intégration de belles nappes de landes à Genévrier commun (5130-1), d'éboulis phonolitiques (8110-5) en mosaïque avec des landes à callune (4030-13) d'intérêt communautaire. Cette intégration amène un suc supplémentaire au site ce qui permet une reconnaissance de la valeur environnementale des plus intéressants sucs du secteurs.
SAINT JULIEN CHAPTEUIL	97.70	68	<p>Redécoupage des parcelles cadastrales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1978, 323p, 1977p, 330, 329, 328, 327, 326, 325, 2001, 2000, 1999, 1998, 1997, 1993, 1992, 1991, 1990, 1989, 1988, 1987 (Mounier) afin d'asseoir les limites du site sur la route forestière de la Pierre des vents au « nord » bien repérable et une piste forestière à l'« ouest » et la lisière au « sud ». Intégration d'éboulis phonolitique (8110-5), de landes à Genévrier commun (5130-1), de falaises phonolitiques (8220-2) et de hêtraies montagnardes acidiphiles (9120-4) d'intérêt communautaire. ○ 1249, 1253, 1251, 1255, 1250, 1254, 1252, 1259p, 1249p (Tortue) afin d'asseoir les limites du site sur la piste de débardage à l'« ouest » bien repérable et la limite de parcelle forestière n°10 de la forêt domaniale des Cotes de Gagne au « nord » qui se poursuit par un sentier. Intégration d'éboulis phonolitique (8110-5), de landes à Genévrier commun (5130-1), de falaises phonolitiques (8220) et de hêtraies montagnardes acidiphiles (9120-4) d'intérêt communautaire. <p>Intégration des parcelles cadastrales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 2004, 2003, 2002, 1994, 1995, 1996, 2009, 2019, 1986, 1985, 1982, 1984, 1983, 1980, 1981, 1979 (Mounier) afin d'asseoir les limites du site sur la piste forestière à l'« ouest » et la lisière au « sud ». Intégration d'éboulis phonolitique (8110-5), de landes à Genévrier commun (5130-1), et de hêtraies montagnardes acidiphiles (9120-4) d'intérêt communautaire. ○ 1256, 1257, 1258 (Totrtue). Intégration d'éboulis phonolitique (8110-5) et de hêtraies montagnardes acidiphiles (9120-4) d'intérêt communautaire.
Total	217.24	129	

(p=partie de parcelle cadastrale, parcelle non incluse entièrement dans le site Natura 2000)

BILAN DES MODIFICATIONS DU PERIMETRE

Commune	Surface (ha) proposée en 2010					Surface initiale (ha) validée en 2001	Comparaison 2001 / 2010
	Terrain communal	Terrain domanial	Terrain intercommunal	Terrain privé	Total 2010	Total 2001	
ARAULES		3.00	22.60		25.60	21	+22%
CHAMPCLAUSE		29.65		4.56	34.21	13	+163%
MONTUSCLAT		14.01		10.17	24.18	16	+51%
QUEYRIERES	5.10	29.90		0.56	35.56	11	+223%
SAINT JULIEN CHAPTEUIL		80.64		17.05	97.70	68	+48%
Total	5.10	157.20	22.60	32.34	217.24	129	+68%
Total %	2%	72%	10%	15%	100%		

Surfaces comparées avant et après modification de périmètre

La surface du site augmente de +68 % par rapport à 2001, avec +223% pour la commune de Queyrières, augmentation qui correspond à l'ajout d'un sixième suc : le suc de Montivernoux. La surface du site reste relativement modeste ce qui relativise le taux d'augmentation de +68%.

Le propriétaire dominant reste l'Etat avec 72% de forêt domaniale soit 84% de terrain public et des collectivités et seulement 15% de terrain privé.

LISTE DES PARCELLES CADASTRALES INCLUSES DANS LE PERIMETRE

Commune	Suc	Numéro de parcelle	Type de propriété	En Natura 2000	Surface cadastrale approximative (ha)
ARAULES	Testavoyre	487	Domaniale	Partie	2.27
		817	Domaniale	Partie	0.73
	Lizieux	1183	Intercommunale	Partie	14.68
		1516	Intercommunale	Partie	7.92
CHAMPCLAUSE	Testavoyre	2	Domaniale	Partie	18.73
	Mounier	233	Privée	Entière	0.33
		234	Privée	Entière	0.17
		235	Privée	Entière	0.13
		236	Domaniale	Partie	10.92
	Tortue	551	Privée	Entière	0.12
		572	Privée	Entière	0.58
		639	Privée	Entière	0.21
		640	Privée	Entière	0.27
		641	Privée	Entière	0.52
		642	Privée	Entière	0.25
		643	Privée	Entière	0.18
		644	Privée	Entière	0.29
		645	Privée	Entière	0.22
		659	Privée	Entière	0.26
		660	Privée	Entière	0.34
		661	Privée	Entière	0.07
		1593	Privée	Entière	0.25
		1594	Privée	Entière	0.26
		MONTUSCLAT	127	Domaniale	Partie
128			Privée	Entière	0.22
129	Privée		Entière	0.32	
130	Privée		Entière	0.58	
132	Privée		Entière	0.80	
133	Privée		Entière	0.28	
134	Privée		Entière	0.18	
135	Privée		Entière	0.20	
136	Privée		Entière	0.60	
137	Privée		Entière	0.87	
138	Privée		Entière	0.90	
139	Privée		Entière	1.05	
140	Domaniale		Entière	13.41	
141	Privée		Entière	1.40	
142	Privée	Entière	0.71		
143	Privée	Entière	2.07		
QUEYRIERES	Montivernoux	302	Domaniale	Partie	4.29
	Testavoyre	314	Domaniale	Partie	25.13
	Montivernoux	514	Privée	Partie	0.21
		515	Privée	Partie	0.04
		521	Privée	Partie	0.01
		521	Privée	Partie	0.00
		522	Communale	Entière	5.10
		523	Privée	Partie	0.04
		524	Privée	Partie	0.09
		525	Privée	Partie	0.07
526	Privée	Partie	0.09		
537	Domaniale	Partie	0.49		

Commune	Suc	Numéro de parcelle	Type de propriété	En Natura 2000	Surface cadastrale approximative (ha)
SAINT JULIEN CHAPTEUIL	Mounier	323	Domaniale	Partie	19.23
		326	Privée	Entière	1.05
		327	Privée	Entière	0.69
		328	Privée	Entière	0.43
		329	Privée	Entière	0.23
		330	Privée	Entière	0.39
	Tortue	1248	Privée	Partie	0.01
		1249	Domaniale	Entière	2.60
		1249	Privée	Partie	0.03
		1250	Privée	Entière	0.18
		1251	Privée	Entière	0.34
		1252	Privée	Entière	0.03
		1253	Privée	Entière	0.30
		1254	Privée	Entière	0.28
		1255	Privée	Entière	0.12
		1256	Privée	Entière	0.27
		1257	Privée	Entière	0.10
		1258	Privée	Entière	0.09
		1259	Domaniale	Partie	32.87
		1259	Privée	Partie	1.11
	Mounier	1977	Domaniale	Partie	25.95
		1978	Privée	Entière	2.11
		1979	Privée	Entière	0.08
		1980	Privée	Entière	0.15
		1981	Privée	Entière	0.06
		1982	Privée	Entière	0.10
		1983	Privée	Entière	0.23
		1984	Privée	Entière	0.25
		1985	Privée	Entière	0.01
		1986	Privée	Entière	0.46
		1987	Privée	Entière	0.79
		1988	Privée	Entière	0.33
		1989	Privée	Entière	0.34
		1990	Privée	Entière	0.23
		1991	Privée	Entière	0.21
		1992	Privée	Entière	1.12
		1993	Privée	Entière	0.23
		1994	Privée	Entière	0.10
		1995	Privée	Entière	0.14
		1996	Privée	Entière	0.13
1997		Privée	Entière	0.97	
1998		Privée	Entière	0.39	
1999		Privée	Entière	0.20	
2000		Privée	Entière	0.09	
2001	Privée	Entière	1.92		
2002	Privée	Entière	0.03		
2003	Privée	Entière	0.14		
2004	Privée	Entière	0.10		
2009	Privée	Entière	0.21		
2019	Privée	Entière	0.38		
				TOTAL	217.24